

Acte de nomination du Président de la société 1NightO

Conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts, Madame DENG Yanhong, associée unique de la SASU à capital variable dénommée 1NightO, demeurant au 5 rue Chaperonnière à ANGERS (49100), née le 10 mars 1969 à NANCHANG (Chine) a pris les décisions suivantes, relatives à la continuité et au développement de l'entreprise :

I – Nomination du président

La soussignée nomme en qualité de présidente de la Société 1NightO, Madame DENG Yanhong pour une durée indéterminée.

Elle entrera effectivement en fonction à partir du 1^{er} octobre 2025, et elle déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Elle affirme n'être frappée d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du président

La présidente exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les statuts en vigueur.

III – Rémunération du président

La présidente ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions.

A ce titre, elle aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à ANGERS

Le 1^{er} octobre 2025

En autant d'exemplaires qu'il est nécessaire.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent acte de nomination pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Certifié conforme à l'original

DENG Yanhong

DENG Yanhong
Présidente et associée unique